



958, rue Main
Ayer's Cliff, QC, J0B 1C0

Tél. : (819) 838-5006
Fax : (819) 838-4411

AVIS PUBLIC DÉROGATION MINEURE AU RÈGLEMENT D'URBANISME

Conformément à l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q. c. A19.1), un avis public est par la présente donné par la soussignée directrice générale adjointe que lors de l'assemblée ordinaire du Conseil municipal, qui se tiendra le 6 juillet 2026 à 19h00, au sous-sol de l'église Saint-Barthélemy située au 911, rue Clough, tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil municipal relativement à la demande de dérogation mineure suivante :

IMMEUBLE VISÉ : Cette demande de dérogation mineure est faite en regard d'un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro 4 664 714 du cadastre du Québec, sis au 846 rue Main, rue Rosedale.

NATURE ET EFFETS DE LA DEMANDE : La dérogation mineure est demandée afin d'autoriser la fermeture de la galerie de 11'-48" X 13'-77" en court avant de la résidence, avec une marge de recul de 2,33 mètres au lieu de 9 mètres selon la grille des usages et normes d'implantation permis dans la zone Res-11, la résidence est déjà dérogoire avec la marge avant

PUBLIC NOTICE MINOR EXEMPTION FROM THE ZONING BYLAWS

Pursuant to section 145.6 of the Act respecting land use planning and development (R.S.Q. c. A19.1), the undersigned Assistant Director General hereby gives public notice that at the regular meeting of the Municipal Council, to be held on July 6, 2026, at 7:00 p.m., in the basement of Saint-Barthélemy Church located at 911 Clough Street, any interested party may be heard by the Municipal Council regarding the following request for a minor exemption:

PROPERTY CONCERNED: This request for a minor exemption pertains to a property known and designated as Lot No. 4 664 714 in the Quebec Land Registry, located at 846 Main Street.

NATURE AND EFFECTS OF THE REQUEST: The minor exemption is requested to authorize The closure of the 11'48" x 13'77" gallery in front of the residence, with a setback of 2.33 meters instead of 9 meters according to the grille, permitted uses and siting standards in zone Res-11, the residence is already derogatory of the setback requirement.

Donnée à Ayer's Cliff, le 11 June 2026 / Given in Ayer's Cliff, June 11, 2026

Me Josiane Hudon
Directrice Générale Adjointe

Certificat de publication

Je, soussignée, Josiane Hudon, Directrice générale adjointe de la Municipalité d'Ayer's Cliff, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis en affichant deux (2) copies aux endroits désignés par le Conseil, le 11 juin 2026.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 11 Juin 2026.

Me Josiane Hudon,
Directrice générale adjointe